

Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

Importation de lait diafiltré

Front commun de l'industrie laitière pour qu'Ottawa agisse

Montréal, le 12 avril 2016 – Exaspérés par l'inaction du gouvernement fédéral, le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec, Pierre Paradis, le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre, et le président d'Agropur coopérative laitière, Serge Riendeau, ont réclamé que le fédéral fasse respecter les normes fromagères. Malgré qu'il ait reconnu que le lait diafiltré est un ingrédient laitier dont l'ajout dans les fromages est plafonné par les normes canadiennes, le gouvernement tarde toujours à faire appliquer sa réglementation. Une liste de 59 entreprises québécoises de transformation laitière qui ont appuyé la demande des producteurs de lait exigeant que le fédéral règle le problème rapidement a été dévoilée lors de la conférence de presse.

« Lors de la dernière campagne électorale fédérale, le Parti libéral du Canada s'était formellement engagé à revoir les normes, règles et pratiques en vigueur relativement à l'importation de produits alimentaires, notamment les protéines laitières. En février dernier, au lendemain de l'une de mes rencontres bilatérales avec mon homologue fédéral, le ministre MacAulay déclarait qu'il n'a jamais été dans les intentions que le lait diafiltré soit utilisé au lieu du lait et qu'il travaillait afin d'assurer que les règles soient claires pour tous. Encore plus récemment, le premier ministre Trudeau disait que son bureau et ses députés étaient régulièrement en contact avec les producteurs laitiers pour trouver des solutions à ce problème sérieux. Le plan du gouvernement fédéral doit se coller au plancher des vaches. Il doit mettre fin à l'aveuglement volontaire lié à l'application de ses propres règles qui causent d'importants préjudices à nos producteurs laitiers et qui privent les consommateurs d'une information juste et transparente », a déclaré le ministre Paradis.

« En quelques mois seulement, ce gouvernement agit dans plusieurs dossiers conformément à ses engagements. Les producteurs de lait sont exaspérés et comprennent mal pourquoi le gouvernement ne fait pas respecter sa propre réglementation en traitant le lait diafiltré pour ce qu'il est : un ingrédient laitier dont l'utilisation dans les fromages est plafonnée. Leur patience est à bout. La solution est connue de tous. Il est temps de trancher! », a affirmé Marcel Groleau, président de l'UPA.

Le gouvernement a formellement reconnu l'existence du problème. En effet, *La Terre de chez nous* rapportait le 5 février dernier le contenu d'un courriel du bureau du ministre Lawrence MacAulay : **« Nous sommes conscients des préoccupations de l'industrie concernant l'utilisation du lait diafiltré dans la fabrication du fromage. Selon les normes compositionnelles du fromage, il n'a jamais été dans les intentions que le lait diafiltré soit utilisé au lieu du lait. Nous travaillons afin d'assurer que les règles sont claires pour tous. Le Canada reconnaît l'importance de mesures de contrôle efficaces des importations et gère ses importations conformément à ses obligations en matière de commerce international ».** Cette même déclaration avait été faite deux jours plus tôt lors d'une allocution du ministre devant les délégués des Producteurs laitiers du Canada et les représentants des transformateurs. Malgré ces engagements répétés, aucune mesure concrète n'a encore été annoncée par le gouvernement plus de deux mois plus tard.

« L'augmentation exponentielle des importations de lait diafiltré déséquilibre la gestion de l'offre et a un impact très négatif sur le revenu des producteurs. Cette brèche, qui s'additionne aux concessions importantes accordées par le Canada dans les accords de libre-échange avec l'Union européenne et avec les pays membres du Partenariat transpacifique (PTP), menace clairement la pérennité de la politique agricole canadienne pour le secteur laitier si elle n'est pas colmatée urgemment. Pourtant, notre secteur génère des retombées économiques majeures pour l'économie canadienne et ces retombées sont mises à risque », a ajouté M. Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec. Les pertes des producteurs canadiens en 2015, liées à ces importations, s'élèvent à plus de 220 millions de dollars.

« Le lait diafiltré a été créé pour contourner les règles d'importation ainsi que les normes fromagères canadiennes établies en 2007 par le gouvernement fédéral. Pour preuve, ce produit n'est pas utilisé dans la production fromagère aux États-Unis. À la frontière, le lait diafiltré est considéré comme un ingrédient (substance protéique) par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), mais rendu au Canada, il est considéré comme du lait par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cette incohérence doit être réglée. Le gouvernement doit prendre acte du fait que les producteurs et la majorité des transformateurs lui demandent d'agir et d'appliquer ses propres règles », a insisté M. Serge Riendeau, président d'Agropur coopérative laitière.

Également présents à la conférence de presse pour appuyer ces demandes, les représentants du Centre d'insémination artificielle du Québec, de l'Association des transporteurs de lait du Québec, de Valacta, du Centre d'expertise laitière québécois, de la Laiterie La Baie, de la Fromagerie du Champs à la Meule ainsi que le président des Producteurs laitiers du Canada, Wally Smith, un producteur de lait de la Colombie-Britannique.

La production laitière génère au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribue à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elle entraîne des retombées fiscales de 1,29 milliard de dollars, dont 678 millions de dollars au gouvernement fédéral et 454 millions de dollars au gouvernement du Québec. Le Québec compte 5 856 fermes laitières qui livrent annuellement près de 3 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,4 milliards de dollars.

-30-

Information :

Patrice Juneau
Conseiller principal
Affaires publiques et relations médias
L'Union des producteurs agricoles
Tél. : 514 702-8591

Véronique Boileau
Vice-présidente, Communications
Agropur coopérative
Courriel : veronique.boileau@agropur.com
Tél. : 450 878-2333

François Dumontier
Conseiller aux relations publiques et gouvernementales
Les Producteurs de lait du Québec
Tél. : 514 713-0530